

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)

ETUDE D'ELABORATION DU REGLEMENT GENERAL DE LA POLICE DU STATIONNEMENT ET DE CAHIERS DE CHARGES POUR L'AMENAGEMENT, L'EXPLOITATION, L'ENTRETIEN D'AIRES DE STATIONNEMENT ET LE CONTRÔLE DU STATIONNEMENT DANS LA VILLE D'ABIDJAN

Secteur des transports

N° d'Identification du projet : **P-CI-D00-004**

Référence de l'avis : **N° S 82/2020**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du **Projet de Transport Urbain d'Abidjan** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des services de consultants pour l'étude d'élaboration du règlement général de la police du stationnement et de cahiers de charges pour l'aménagement, l'exploitation, l'entretien d'aires de stationnement et le contrôle du stationnement dans la ville d'Abidjan.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) la proposition d'un cadre juridique et institutionnel réglementant le stationnement ; (ii) la proposition d'un cadre juridique de gestion des aires de stationnement ; (iii) la proposition également des instruments juridiques permettant la contractualisation entre le Ministère en charge des transports, le District Autonome d'Abidjan et les opérateurs privés du secteur du transport routier pour la gestion des têtes de stationnement ; (iv) la proposition d'un cadre juridique de l'enlèvement des véhicules en pannes, accidentés ou en épaves et les modalités d'enlèvement ; (v) la proposition d'un cahier des charges clair, concis et précis relatif au stationnement ; (vi) la proposition d'un cahier de charge précis relatif à l'aménagement des aires de stationnement et au contrôle du stationnement ; (vii) la proposition d'un cahier de

charge de la gestion des aires de stationnement ; (viii) la proposition d'un coût optimum du stationnement dans la ville d'Abidjan.

La durée totale de la mission est estimée à 4.5 mois.

3. L'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE), agissant au nom du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier, invite les Consultants (Bureaux d'études) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : documentation, références concernant les études d'impact similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel clé qualifié dans les domaines de la mission, ainsi que toutes autres informations complémentaires. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Extrait de contrat (page de garde et celle comportant les signatures) et/ou Attestations de bonne exécution.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », d'octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC).

5. Les Consultants/Firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes :

Les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures (GMT) et de 13 heures à 17 heures (GMT).

6. Les expressions d'intérêt doivent être **déposées et/ou envoyées** à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **21 juillet 2020** à 10 heures (heure GMT) et porter expressément la mention :

Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)
« Recrutement de Consultant pour l'étude d'élaboration du règlement général de la police du stationnement et de cahiers de charges pour l'aménagement, l'exploitation, l'entretien d'aires de stationnement et le contrôle du stationnement dans la ville d'Abidjan »

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

AGERROUTE

Secrétariat de la Cellule de Coordination du PTUA (CC-PTUA)

Adresse : Abidjan, Cocody-Riviera II Eglise Sainte Famille

lot N° 2904, Îlot N° 242

TEL: (225) 22 51 01 51 / 05 30 24 95 / 05 30 24 66

Email : ageroute@ageroute.ci et copie à mameite@ageroute.ci,

isouattara@ageroute.ci et bopeyena@ageroute.ci

7. La langue de travail est le Français

NB : Une version numérique en Word de la manifestation d'intérêt gravée sur CD ROM, devra être jointe obligatoirement.

Les offres doivent être soumises en français. Outre la copie originale, le soumissionnaire doit fournir quatre (04) copies de son offre.

**PIERRE DIMBA
DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGERROUTE**